

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN..... 3 fr 50

ÉGROS DE LA SEMAINE

21 Août — Terrible incendie à Berck-sur-Mer; deux maisons sont détruites et trois personnes périssent dans les flammes.

— Terrible catastrophe survenue au Mont Blanc. Une caravane est surprise par une avalanche de neige et trois personnes sont précipitées dans un ravin très profond.

— Les bruits les plus contradictoires continuent à courir sur la santé de l'empereur Guillaume II.

22 Août — Inauguration au Vigan, (Gard) d'une statue au sergen d'artillerie, Triaire, sous la présidence de M. Barbey, ministre de la marine.

— Un caporal appartenant à l'État-Major de la place de Digne, est reconnu coupable de trahison et arrêté au moment où il recevait d'Allemagne une réponse à ses propositions.

23 Août — Ouverture au pavillon de l'orangerie, aux Tuileries, de l'exposition des insectes utiles et nuisibles.

24 Août — Échange de dépêches de félicitations entre la reine d'Angleterre et M. Carnot, Président de la

République, au sujet du séjour à Portsmouth de l'escadre française.

— Guerre civile au Chili. Bataille engagée près de Valparaíso entre les Balmaecidistes et les Congressistes. Vingt mille hommes sont engagés et les pertes, de part et d'autre sont considérables.

— Vol audacieux de 90,000 fr. rue de l'Arbre Sec, à Paris.

25 Août — Incendie considérable à Nantes. Trois établissements importants sont détruits.

— Mise en liberté de M. de Raymond arrêté en Turquie par des brigands.

— Défaite des congressistes par les troupes gouvernementales au Chili.

26 Août — Retour à Cherbourg de l'escadre française commandée par l'amiral Gervais, à qui une ovation chaleureuse est faite à son arrivée.

— La réunion à la bourse du travail des vendeurs de la chaussure, donne lieu à des incidents regrettables sur la voie publique.

27 Août — Les télégrammes adressés au sous secrétaire d'État des colonies par le gouvernement de la Martinique annoncent que les pertes causées par le cyclone du 26 août, sont incalculables.

bles. Des bourgs entiers ont été détruits. Les champs ont été ravagés et des milliers d'arbres déracinés. Le nombre des victimes est d'au moins 350 personnes tuées.

— Incendie considérable à Angers. Une scierie est détruite dans l'espace de quelques minutes. Les dégâts sont estimés à huit cent mille francs. Six personnes blessées.

— Exécution à Douai, de l'assassin Baillet, le complice de Dutilleul.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Monsieur Louis Rodier, sous-lieutenant au 54^e de ligne vient d'être promu au grade de Lieutenant du même régiment, en garnison à Compiègne.

Nous sommes heureux de présenter, à cette occasion, nos sincères félicitations à notre jeune et sympathique compatriote.

— Les sapeurs-pompiers de Dammartin ont remporté au concours de Livry, dimanche dernier, une palme de vermeil comme 3^e prix de manœuvre et une médaille d'argent comme 5^e prix de tenue et de matériel.

Nous félicitons nos braves pompiers de ce nouveau succès.

— A la suite du concours de pompes de Livry, les pompiers d'une commune du département de l'Oise, que nous nous dispenserons de nommer, ont eu la malencontreuse idée, en passant à Dammartin, de battre le tambour à deux heures du matin et de jeter la panique dans un certain nombre d'habitations. Heureusement, les personnes qui croyaient à un incendie en ont été quittes pour la peur, mais il n'en est pas moins fâcheux que les pompiers, d'ordinaire, si sérieux, n'aient pas prévu les conséquences que devaient

produire fatalement à cette heure de la nuit, le bruit de leur tambour.

— Dimanche dernier, une caravane de bohémien, composée de cinq ou six chariots à deux chevaux, rappelant assez exactement les véhicules des cantiniers prussiens, pendant la triste guerre de 1870, traversèrent la grande rue de Dammartin vers deux heures, allant dans la direction de Nanteuil-le-Haudouin.

On se demande si ces nomades ont quelque rapport avec ceux qui ont commis à Epinay, le meurtre que nous rapportons plus loin.

Mardi après midi, une autre voiture du même genre que les précédentes et contenant une nichée d'individus à la face crasseuse et louche, a suivi le même chemin.

On prétend que ces nomades, expulsés de plusieurs départements; à la suite de leurs... manœuvres, sont en train de changer de garnison...

— Nous croyons pouvoir annoncer que la distribution solennelle des prix de la délégation cantonale de Dammartin aura lieu le dimanche 27 septembre prochain à deux heures, sous la présidence de M. F. Labour Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Marne.

Comme les années précédentes et grâce à la libéralité de son président cette distribution présentera un attrait tout particulier aux jeunes lauréats, auxquels sont réservés de très beaux et très intéressants ouvrages.

— La séance de la Société d'horticulture qui devait avoir lieu le 13 septembre prochain, se tiendra le dimanche 6 septembre à deux heures, à l'Hôtel de ville de Dammartin.

CLAYE-SOUILLY

Les héritiers de M. Goret, doyen de

Claye, viennent de faire don d'une somme de 200 francs au Bureau de Bienfaisance.

Mme Veuve Langnet, nouvelle habitante de Claye, a versé audit Bureau une somme de 100 fr. pour les indigents de la commune.

SAINT-MARD

Le 22 août dernier, deux manouvriers: Béguin Gustave, 31 ans et Gaffet Eugène 59 ans, étant de passage à Saint-Mard, firent dans un champ, une petite provision de pommes de terre qu'ils allèrent faire cuire à l'heure du déjeuner dans la carrière de M. Julien Robin. Le garde champêtre qui venait à passer justement en cet endroit, questionna ces individus sur la provenance des tubercules et ne se trouvant pas suffisamment édifié par leurs renseignements, il les mit en état d'arrestation et avertit la gendarmerie de Dammartin qui les conduisit à Meaux.

Traduits mercredi dernier, 26 août devant le tribunal correctionnel, il a été établi que Béguin avait déjà à son actif huit condamnations. Il a été gratifié cette fois de huit jours de prison. Quant à Gaffet, qui n'était que l'invité de Béguin et qui n'avait pris, du reste, aucune part à l'enlèvement des susdites pommes de terre, il a été acquitté.

MITRY-MORY

Le 16 août dernier, le nommé Desmetz Yvon, manouvrier, âgé de 20 ans voulant se payer un ou deux lapins pour fêter son dimanche fut surpris par un garde particulier au moment où il posait des collets. Se trouvant en état de récidive, Desmetz a été gratifié de deux mois de prison et 50 fr. d'amende.

— Voici un exemple dont devraient profiter les ouvriers belges qui ont le

mauvaise habitude de trop fréquenter les cabarets:

Dans la nuit du 2 au 3 août, les nommés Omer Sadon, âgé de 20 ans et Vandenwolen, 26 ans, manouvriers à Mitry, rencontrèrent le garde champêtre de Mitry qui les engagea à aller se coucher et à ne pas faire de tapage. Au lieu de tenir compte de l'observation et d'en faire leur profit, ces individus se ruèrent sur le garde et le frappèrent à l'aide d'une binette.

Appelés en police correctionnelle, ces deux gaillards ont été condamnés chacun à six mois de prison.

OUVERTURE DE LA CHASSE

L'ouverture de la chasse est fixée au 13 septembre dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Oise, de Seine-et-Oise, de la Seine, de l'Aisne, de l'Aube etc.

Le Conseil général de l'Oise avant de se séparer, a émis un vœu pour que l'ouverture de la chasse n'ait lieu que le 20 septembre, dans ce département où la moisson pourrait ne pas être terminée avant cette date.

BONDY

Le 4 mai dernier, une jeune femme nommée Becker, mariée depuis six semaines à peine, à un marchand de vins dont l'établissement est situé allée du Rendez-Vous, à Bondy, a été trouvée noyée dans la cave de cette maison, inondée de 0 60 cent. d'eau environ.

Cette mort donna lieu à de nombreux commentaires. Comme on ne l'attribuait ni à un accident ni à un suicide, une information fut commencée, mais elle ne fit rien découvrir d'anormal, et le juge d'instruction, M. Athalin, rendit une ordonnance de non lieu.

On continua cependant dans le pays.

à dire que la jeune femme avait été assassinée, et on en arriva enfin à plaquer sur les murs la note suivante :

« Citoyens,

« Les assassins de la jeune femme Becker, de Bondy, sont toujours en liberté, Pourquoi? que fait la justice? On se le demande.

« Réponse, s. v. p. »

Le parquet s'est ému des incidents nouveaux qui se sont ainsi produits, et a chargé M. Goron, chef de la Sûreté, d'ouvrir une nouvelle information.

(Journal de Seine-et-Marne)

FAITS DIVERS

A FONTAINEBLEAU

Vendredi dernier, les membres du bureau du Conseil général de Seine-et-Marne : M. Benoist, Sénateur, Président M. Labour, Vice-Président et MM. les secrétaires, ont été reçus au palais de Fontainebleau par M. Carnot, Président de la République.

Dimanche, un déjeuner de trente couverts a été offert par M. et Mme Carnot aux mêmes membres du bureau du Conseil général aux sénateurs, au député, aux conseillers d'arrondissement de Fontainebleau et à la municipalité de cette ville.

UN MORT QUI RESSUSCITE

Du *Gaulois* :

Un curieux incident s'est produit en Russie, dans la petite ville d'Artyni.

Le prince Kerti-cheff de Davidiane étant mort, non sans avoir reçu les soins de neuf ou dix médecins, on célébra ses funérailles, et la cérémonie était splendide. Le prince, revêtu de son riche uniforme caucasien, était couché dans un cercueil ouvert.

Tout à coup, quand l'archimandrite lui donne le baiser d'adieu, le mort se

redresse et applique au pope deux gifles formidables, en criant : « Canaille comment oses-tu m'enterrer sans que je te l'aie ordonné? »

On juge de la panique des assistants qui se précipitent hors de l'église en écrasant plusieurs femmes, et, le soir même, il y avait grand dîner dans le palais du mort.

Mais il fêta avec tant de conviction sa résurrection, qu'il mourut pour de bon le surlendemain.

NOUVEAU MONUMENT FUNÉRAIRE

La tour Eiffel après avoir servi de motif d'ornementation à plusieurs millions d'objets de fabrication parisienne, vient de recevoir une nouvelle application d'un goût macabre.

Un riche épicier de Damery, (Marne), M. Namur-Poirier, a eu l'idée de faire élever à l'entrée du cimetière communal, une tour Eiffel en pierre, d'une très grande dimension destinée à lui servir de mausolée.

EXPLOITS DE BOHÉMIENS

Une caravane de bohémiens composée de plusieurs voitures a jeté le trouble ces jours derniers dans la petite commune d'Épinay (Seine).

Un des bohémiens s'est présenté pour demander l'aumône dans une maison où une femme se trouvait seule. Sur le refus de cette dernière, le mendiant s'est précipité sur elle, l'a frappée et, assure-t-on, assassinée. Il a aussitôt pris la fuite, en entraînant avec lui tous les hommes de la bande les femmes et les enfants ont été laissés derrière pour protéger leur fuite.

Cependant les habitants d'Épinay, armés de bâtons, s'étant mis à la poursuite des bohémiens, ont rattrapé, à Enghien, les femmes et les enfants et les ont arrêtés.

Ils ont bientôt découvert, dans une des voitures, un homme habillé en femme et dissimulé derrière des enfants. On a eu toutes les peines du monde à les empêcher de venger sur le bohémien leur concitoyenne massacrée.

Tous les bohémiens ont été arrêtés.

(Journal de Seine-et-Marne)

SUICIDE D'UN JEUNE HOMME

La semaine dernière ont eu lieu à Monthyon les obsèques d'un jeune homme qui s'est suicidé pour un motif assez futile, dans les conditions suivantes, d'après le récit de notre confrère de l'*Indépendant* :

Vendredi soir, 14 août, le sieur Clin, demeurant chez ses parents, cultivateurs à Vernelle, commune de May-en-Multien s'est donné la mort par submersion, à la suite d'une discussion avec sa mère.

Ce jeune homme, nous dit-on, revenait de Meaux chercher un déménagement appartenant à un ouvrier occupé aux travaux du chemin de fer de la vallée de l'Oureq et installé tout récemment à Vernelle. Après avoir déchargé la voiture et mis une partie des meubles en place, les nouveaux habitants offrirent à dîner à M. Clin fils. Ce dernier accepta l'invitation, et on se mit à table; mais, comme il se faisait tard et qu'il ne rentrait pas, sa mère alla le chercher et lui adressa des reproches sur son peu d'exactitude à rentrer à la maison, reproches qu'une mère a toujours le droit de faire à son fils en pareille circonstance.

Malheureusement, M. Clin fils ne l'entendit pas de cette oreille, car c'est à peine s'il était rentré que, sans réfléchir sans doute à l'acte qu'il allait commettre il sortit de nouveau, traversa la cour de la ferme et alla se jeter dans le canal de l'Oureq qui passe à quelques mètres des bâtiments d'exploitation, où il se noya.

ORIGINE DU NOM ET DU BOURG DE DAMMARTIN

(Suite)

En ce qui concerne l'origine du bourg de Dammartin M. Victor Osfroy avance dans son histoire de cette ville, d'après une ancienne chronique, que Saint Martin, lui-même, à son retour de Trèves se serait arrêté en notre pays pour y prêcher la religion du Christ et y aurait fondé une chapelle, autour de laquelle seraient venus se grouper les premiers habitants de Dammartin.

Quoique la vie de Saint-Martin ne soit qu'une suite de faits de ce genre, on ne peut ajouter à cette légende qu'une importance secondaire, d'autant plus que l'auteur n'en est pas cité; les documents faisant absolument défaut jusqu'au X^e siècle, nous nous bornerons à rapporter quelques fragments de la vie de l'illustre évêque à qui la ville de Dammartin est redevable du nom qu'elle porte; on verra jusqu'à quel point on peut lui attribuer la fondation de l'église qui lui a été dédiée dans la suite, et qui a été à n'en pas douter le berceau de la cité Dammartinoise.

Martin naquit en 316 à Sabarie, ville de Pannonie; dès l'âge de dix ans, il manifesta un penchant très-prononcé pour la vie monastique et, malgré ses parents qui étaient païens, entra dans l'église des chrétiens pour s'y faire instruire. Son père qui était tribun militaire employa la violence pour l'en faire sortir et le fit entrer au service de l'armée romaine où il ne cessa d'aspirer à sa véritable vocation. Quoique riche, il se fit remarquer par la simplicité et la modestie de ses goûts employant ses ressources au soulagement des pauvres.

On rapporte que pendant un hiver rigoureux qui coûta la vie à de nombreuses populations, il rencontra près d'Amiens (Ambiani) un pauvre dépourvu de vêtements; n'ayant sur lui que ses armes et ses habits, il saisit son glaive, coupa son manteau en deux et en donna la moitié au malheureux. Ayant enfin obtenu son congé de l'empereur Julien après cinq années de service, il vécut quelques années dans la solitude. S'étant joint ensuite à Saint-Hilaire, évêque de Poitiers, il fonda près de cette ville le monastère de Ligugiacum (Ligugé), le premier de la Gaule celtique, où il assembla bientôt une nombreuse communauté de religieux fervents. Ayant été ensuite proclamé évêque de Fours par le peuple qui admirait ses vertus, le pieux moine fut enlevé de son monastère et sacré vers 371. Il déploya dans cette nouvelle situation une grande activité jointe à une excessive prudence, à combattre l'idolâtrie.

Préférant au luxe de la cité le calme de la solitude, il fonda de nombreux monastères, entre autres celui de Marmoutiers (Marjus monasterium). (1) à deux milles de Tours, où il fixa sa résidence et y vécut dans sa cellule.

Après la mort de Gratien, le tyran espagnol Maxime s'étant emparé de la Gaule, s'étant emparé de la Gaule, s'établit à Trèves, où le courageux évêque l'alla trouver pour solliciter la grâce de Priscilianus qui, sur la dénonciation de deux prélats espagnols Idacius et Ithacius, venait d'être condamné à mort pour avoir enseigné de fausses doctrines. Le saint évêque, à force de prières et de supplications, avait obtenu satisfaction lorsque, quelque temps après, il apprit que Maxime, ébranlé par les remontrances et les plaintes incessantes des accusateurs de Priscilianus, qui ré-

clamaient à grands cris la mort du coupable, avait violé sa parole et que non-seulement il avait été mis à mort, mais que des ordres sévères avaient été donnés pour faire périr tous les novateurs de cette secte. Saisi de frayeur à la nouvelle de la terrible persécution qui allait être exercée au nom du Christ le vénérable prélat se rendit en toute hâte auprès de Maxime qui refusa de le recevoir, s'il ne voulait se joindre à la communion des autres évêques. Ce sacrifice était nécessaire pour arrêter l'effusion du sang; Martin n'hésita pas et promit de communier avec les évêques, si Maxime consentait à rappeler les tribuns envoyés en Espagne pour l'extermination des hérétiques. Cette grâce lui fut accordée, et, dès le lendemain, le courageux Martin assista à l'assemblée des évêques, mais il cessa bientôt de s'y rendre, car, dit son historien Sulpice Sévère, il sentit que l'esprit de Dieu l'abandonnait et il se reprocha sa concession comme un crime, qui le rendit malheureux pendant le reste de sa vie qui se termina vers 397.

La mémoire de Saint-Martin était en grande vénération chez les rois francs qui, souvent, maîtrisèrent leurs instincts barbares dans la crainte de son courroux. « L'époque de sa mort, dit le savant Henri Martin, fut pendant longtemps une sorte d'ère nationale pour les Gaulois; son tombeau, son fameux couvent de Marmoutier et la basilique que lui consacra un de ses successeurs, tinrent plus tard une place très-considérable dans l'histoire de la Gaule franke; trois siècles après, son ombre révérente protégeait encore contre le courroux des rois barbares les proscrits qui se réfugiaient dans son église. » E. L.

1 — Ainsi appelé le grand monastère pour le distinguer de ceux qui étaient soumis à sa règle et à sa juridiction.

LA COQUILLE

Nos lecteurs ont eu quelquefois, trop souvent même, l'occasion de remarquer dans le corps du journal certains mots dont la signification était complètement tronquée par suite du changement d'une lettre mise pour une autre par le compositeur. Ce genre d'erreur a reçu dans le langage typographique le nom de coquille et la pièce suivante a pour but de signaler quelques-uns de ces exploits.

Toi qu'à bon droit je qualifie
Fléau de la typographie,
Pour flétrir tes nombreux méfaits,
Ou pour mieux dire tes forfaits,
Il faudrait un très gros volume
Et qu'un Despréaux tint la plume.
S'agit-il d'un homme de bien
Tu m'en fais un homme de rien;
Est-il quelque action *insigne*
Ta malice la rend *indigne*;
Et par toi, sa *capacité*
Se transforme en *rapacité*;
Ce qui, soit dit par parenthèse,
Dénature un peu trop la thèse. . .
Un cirque à de nombreux gradins
Et tu le peuples de *gradins*;
Parle-t-on d'un pouvoir *unique*,
Tu m'en fais un pouvoir *inique*;
Dont toutes les *prescriptions*
Deviennent des *proscriptions* . . .
Certain oncle hésitait à faire
Un sien neveu légataire;
Mais il s'est enfin *décidé*,
Décidé devient *décédé*.
A ce prompt trépas, pour la gloire,
Ce neveu refuse de croire,
Et même il est fier d'*hésiter*;
Mais tu le fais fier . . . , d'*hériter*.
A ce quiproquo qui l'outrage,
C'est vainement que son visage
S'imprime d'une vive *douleur*;
Je dis par toi: vive *couleur*.
Puis son émotion *visible*
Devient émotion *risible*;
Et s'il allait s'*évanouir*,

Tu le ferais s'*épanouir*. . .
Té voilà, coquille effrontée,
Ton allure dévergondée
Ne respecte ni raison, ni sens.
Mais de m'arrêter il est temps;
Pour compléter ma litanie.
(Car ce serait chose infinie)
Chaque lecteur ajoutera
D'innombrables et *cætera*.

UN TYPOGRAPHE EN COLÈRE

RENSEIGNEMENTS UTILES

Remède contre les brûlures

Un docteur a tout récemment découvert un remède contre les brûlures qui est d'une efficacité aussi simple que facile à exécuter. Ce remède consiste en un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf, bien mélangés en parties égales. On étend cet onguent sur un morceau de toile, qui est appliqué sur la brûlure et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt adoucies et la guérison est complète en très peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.



En police correctionnelle.

Le président à l'accusé :

— N'essayez pas de nier : on vous a surpris dans l'escalier, vous descendiez une pendule.

— Non mon président, je voulais la « remonter ».

Dans un dîner ministériel.

— Amiral, demande une dame, qu'elle est selon vous la côte la plus dangereuse ?

Madame, répondit-il avec un gracieux sourire, c'est sans nul doute la côte qui a servi à fabriquer notre ai-eule Eve la blonde.

BRILLANT D'OR
AU VERNIS AMÉRICAIN

pour dorer,
argenter et bronzer soi-même
les métaux, le bois, le plâtre, le cuir, la pierre, les métaux, tels que : Cadres de glaces, et de tableaux, Statuettes, Pendules Laïstes, Candélabres et ornements divers.

Le brillant d'or, d'un emploi aussi économique que facile, se recommande par son éclat et sa solidité.

Prix du flacon : 1 fr. 25



L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S-&-M).

Rue Garneval

à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réargenterie.

Pièces de précision — Remontage de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont confiées:

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez
Madame Vauve Ethis

MANUFACTURE FRANÇAISE

d'ARMES

de St-Etienne, (Loire)

Société des Vélocipèdes

« L'HIRONDELLE »

Le tarif-album, magnifiquement illustré de 900 dessins et contenant une foule de renseignements utiles; est remis *gratuitement* aux chasseurs et aux vélocipédistes qui en feront la demande à la **Librairie E. Lemarié.**

Renseignements sur demande affranchie

Société d'Assurances Mutuelles

IMMOBILIÈRES ET MODIÈRES DE
SEINE-ET-MARNE

Contre l'incendie, le chômage, l'explosion de la foudre, du gaz et des appareils à vapeur et électriques

DATE DE FONDATION: 1819 - SIÈGE SOCIAL A MELUN

Montant des valeurs assurées: 883,000,000 f.

Montant des réserves 3,007,311 f.

Tarifs inférieurs de 40 0 0 environ aux primes les plus réduites des Compagnies par actions.

Les sinistres sont toujours payés intégralement et comptant.

La Société ne fait pas payer à ses assurés le droit de timbre, toujours réclame en sus des primes par les Compagnies à raison de 0 fr. 04 par 1.000 fr. de capital assuré.

Les risques d'explosion de la foudre et du gaz; les incendies provenant de l'éclairage électrique, sont assurés gratuitement.

La Société assure gratuitement sur pied les écoles de ses Sociétaires.

LES POLICES SONT DELIVRÉES GRATUITEMENT

S'adresser ou écrire pour tous renseignements au représentant de la Société dans le canton.

M. ALLANT, 1, placé du Bourg à Dammartin

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN
A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Echange

Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES

Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES

Epurées

Céréales de semence

Graines potagères, de fleurs et d'arbres

Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves

à grand rendement et à grande richesse

Sacharinte

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.